

A close-up photograph of a person's hands, likely of African descent, holding a small, dark, irregularly shaped object (possibly a seed or a small piece of wood) on a small, crumpled piece of white paper. The hands are positioned in the foreground, with the fingers gently gripping the paper. The background is blurred, showing more of the hands and what appears to be a collection of similar small objects. The lighting is warm and focused on the hands and the object being held.

L'année en revue
2012



**PARTENARIAT
AFRIQUE CANADA**



**PARTENARIAT
AFRIQUE CANADA**

Recherche, dialogue sur les politiques et action

PAC travaille globalement à promouvoir la gouvernance responsable des ressources naturelles et le développement durable.

PAC intervient activement dans des initiatives concernant :

- Des lignes directrices, des normes et des codes de pratique pour le secteur privé
- La certification et la traçabilité des minéraux susceptibles d'alimenter des conflits
- La transparence et la reddition de comptes dans les secteurs du pétrole, du gaz et des mines
- L'exploitation minière artisanale et à petite échelle
- Le genre et l'exploitation minière artisanale
- L'engagement de la société civile dans la gouvernance des ressources naturelles
- La sécurité et les droits de la personne dans le secteur minier

Photo page couverture : L'or artisanal
République démocratique du Congo
Crédit : PAC/Shawn Blore



La croissance économique n'est pas un gage de développement

Le débat sur la richesse de l'Afrique en ressources naturelles s'est précisé encore davantage depuis la publication du rapport de l'Africa Progress Panel sur l'exploitation pétrolière, gazière et minière en Afrique. Son analyse et ses conclusions sont limpides. L'Afrique ne profite pas de la mise en valeur de ses ressources naturelles et, dans la plupart des pays africains, la richesse tirée de l'exploitation des ressources naturelles n'est pas partagée équitablement ou investie dans le développement. De plus, en raison des flux financiers illicites, il y a davantage de ressources qui quittent l'Afrique qu'il n'y en a qui y entre. Ainsi, tout compte fait, l'Afrique subventionne le monde développé.

La transparence et la reddition de comptes sont au cœur du problème. Si les citoyens et les institutions possédaient l'information et les capacités nécessaires pour obliger les sociétés et les gouvernements à rendre des comptes, les pays africains seraient au moins en mesure de commencer à s'attaquer à la question du développement responsable des ressources naturelles. C'est pourquoi Partenariat Afrique Canada redouble d'efforts pour soutenir des initiatives qui portent sur la transparence et de la reddition de comptes dans l'ensemble du secteur de l'extraction.

L'Année en revue 2012 de PAC fournit d'excellents exemples des progrès réalisés à cet égard. Publiez Ce Que Vous Payez – Canada, en collaboration avec les deux principales associations canadiennes de l'industrie minière – l'AMC et l'ACPE – et avec le Revenue Watch Institute, ont innové en élaborant conjointement des lignes directrices pour la déclaration obligatoire des paiements effectués par les sociétés canadiennes. Depuis, le gouvernement du Canada a annoncé son appui à la déclaration obligatoire, rejoignant les É.-U. et l'Europe en tant que grands promoteurs de la transparence dans le secteur de l'extraction. Il s'agit là d'un très grand pas en avant.

PAC s'emploie à soutenir des réalisations semblables dans d'autres contextes. Dans la région des Grands Lacs, PAC a aidé à l'élaboration d'un système de certification des minéraux susceptibles d'alimenter des conflits, qu'on est sur le point de lancer officiellement en République démocratique du Congo et au Rwanda. Ce système, dont les visées sont semblables à celles du Processus de Kimberley pour les diamants bruts, garantira l'origine de ces minéraux d'une grande valeur et empêchera qu'ils ne servent à alimenter des conflits armés.

En Afrique centrale et en Afrique occidentale, PAC travaille de plus en plus avec des partenaires de la base – par exemple avec des mineurs artisans, avec des femmes et avec leurs collectivités. Ces collectivités produisent de la richesse – des diamants, de l'or – mais elles demeurent pourtant désespérément pauvres. Comme le décrit L'Année en revue, nous explorons de nouvelles initiatives avec ces partenaires et ces collectivités afin de trouver des solutions satisfaisantes.

Nous remercions encore une fois nos nombreux sympathisants et partenaires pour leur générosité et leur collaboration constantes. Il nous tarde de partager avec vous des nouvelles sur notre travail.



David Kalete, président



Bernard Taylor, directeur général

Les ressources naturelles de l'Afrique pourraient améliorer de manière spectaculaire la vie de millions de personnes. Toutefois, bien que les ressources naturelles aient aidé à alimenter une décennie de croissance économique rapide, la plupart des Africains n'en ont encore retiré aucun bénéfice.

Le rapport 2013 sur les progrès en Afrique

Les minéraux susceptibles d'alimenter des conflits dans la région des Grands Lacs

Certification des minéraux

La quête pour le contrôle des minéraux de grande valeur dans la partie Est de la République démocratique du Congo (RDC) a contribué à l'instabilité régionale prolongée, et la possibilité d'un conflit armé plus généralisé dans la région des Grands Lacs demeure forte. PAC utilise une approche à deux volets pour ses interventions dans la région des Grands Lacs. Bien que nos efforts privilégient des stratégies qui atténuent le conflit, nous nous employons aussi à établir les fondements d'une gestion responsable des minéraux susceptibles de susciter des conflits, de manière à ce qu'ils créent de nouveaux débouchés économiques sur les plans national et régional. À la lumière de ces objectifs, PAC s'efforce de soutenir les travaux de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) visant à suivre la trace de quatre minéraux – le coltan, l'étain, l'or et le tungstène — qui alimentent considérablement le conflit en cours dans l'Est de la RDC.

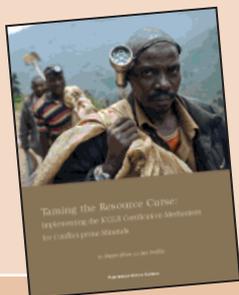
En 2010, PAC a conçu le Mécanisme régional de certification de la CIRGL pour les minéraux de grande valeur et aide maintenant les États membres de la CIRGL à le mettre en œuvre. L'un des résultats directs des efforts de PAC est la reconnaissance internationale du rôle essentiel de la CIRGL et l'acceptation du mécanisme régional de certification. Par exemple, l'EICC-GeSI, la principale coalition internationale de l'industrie de l'électronique, annonçait en 2012 que son Conflict Free Smelter Program accepterait les certificats de la CIRGL comme mécanisme crédible de certification de l'origine dans la région. Il s'agit d'un solide énoncé d'appui pour la CIRGL, qui assure aux membres de l'EICC-GeSI et aux autres acheteurs qu'ils peuvent avoir confiance au système de certification qu'on est à mettre en place dans la région.

L'adoption du mécanisme régional de certification (MRC) de la CIRGL dans les cadres législatifs nationaux à la fois de la RDC et du Rwanda est un autre résultat positif obtenu en 2012. Cette intégration dans les lois est significative puisqu'elle témoigne d'un engagement sérieux de la part des États membres de la CIRGL et crée un cadre juridique par lequel on peut opérationnaliser la certification et exiger la conformité tant du secteur privé que des acteurs gouvernementaux. À l'intérieur de ce nouveau cadre juridique dans ces deux pays, PAC a apporté un soutien considérable en matière d'assistance technique et d'aide au renforcement des capacités afin de faire progresser la mise en œuvre de la certification. En outre, PAC a aidé à introduire dans la région de nouvelles technologies de suivi des minéraux afin d'accroître la précision de la collecte des données et de faire en sorte que les principes de la transparence soient respectés, conformément aux normes de la CIRGL relatives à la certification. PAC a contribué à l'établissement de la base de données de la CIRGL qui sera utilisée pour suivre la circulation des minéraux dans la région. Les premiers certificats de la RDC et du Rwanda sont prévus pour plus tard en 2013.



Le CIRGL est une initiative intergouvernementale qui réunit 11 pays de la région des Grands Lacs : l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie et la Zambie. Le Soudan du Sud, qui a acquis son indépendance en 2011, est actuellement en voie d'y adhérer.

En adoptant la *Déclaration de Dar Es Salaam sur la Paix, la Sécurité et le Développement dans la région des Grands Lacs* de 2004, les pays se sont engagés à transformer la région des Grands Lacs en un espace de paix et de sécurité durables pour les pays et les populations, de stabilité politique et sociale, et de croissance et de développement partagés. Le *Pacte sur la Paix, la Sécurité, la Stabilité et le Développement de la CIRGL* conclu à Nairobi en 2006 comprend une variété de protocoles, dont un porte sur la prévention des déplacements illégaux des ressources naturelles. PAC a participé à la rédaction de ce protocole.



Le rapport de PAC, *Taming the Resource Curse: Implementing the ICGLR Certification Mechanism for Conflict-prone Minerals*, présente une description détaillée du mécanisme régional de certification pour assurer le suivi des minéraux de grande valeur susceptibles d'être liés à des conflits dans la région des Grands Lacs africains. S'appuyant sur les leçons tirées d'autres mécanismes de certification, en particulier le Processus de Kimberley, il soutient des principes clés qui favoriseront un système de réglementation plus rigoureux et plus efficace pour quatre minéraux, soit l'or, le coltan, le tungstène et l'étain.

Exploitation minière artisanale de l'or dans l'Est de la RDC

Le secteur minier artisanal, essentiellement informel, est sujet à la corruption et à la criminalité; pendant des années, des groupes armés ont utilisé les minéraux en RDC et dans les pays voisins comme source de financement. De plus, le contrôle de ces ressources naturelles lucratives est devenu une source de conflit. Des quatre minéraux de conflit, l'or est de loin le plus important, qu'il s'agisse du financement des conflits ou des revenus perdus par les gouvernements africains en raison des exportations en contrebande. Toutefois, en raison de l'absence de forces du marché, l'or avait fait l'objet à ce jour de la plus faible attention constructive : il n'existe aucun système de suivi de l'or artisanal dans la région des Grands Lacs, aucune proposition relative à des technologies de chaîne de possession pour la production d'or, ni aucun engagement sur le terrain par les grands acheteurs d'or étrangers.

Située dans le coin nord-est de la RDC, la Province Orientale est l'une des plus importantes régions productrices d'or du Congo, et la plupart de l'or est acheminé aux comptoirs par des voies illégales, puis transporté clandestinement vers l'Ouganda. Les autorités minières provinciales sont conscientes de la nécessité de contrôler et d'officialiser leur secteur artisanal de l'or. PAC a entrepris un projet pilote qui vise à créer une chaîne des minéraux traçables et libres de conflit pour l'or artisanal de la région, et à démontrer ainsi la possibilité de créer des chaînes d'approvisionnement pour l'or artisanal, assorties d'une pleine traçabilité, du site minier à l'affineur. Les travaux sont effectués en collaboration étroite avec l'Initiative diamant et développement (DDI), le gouvernement de la RDC et les partenaires de la société civile congolaise. PAC vise à répéter cette initiative au Burundi.



Participants de l'atelier « Les économies de la violence sexuelle et du conflit en Afrique » Bujumbura. Crédit : PAC/Joanne Lebert

- ▮ Des recherches sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (Les femmes, la paix et la sécurité) ainsi que de plans d'action nationaux connexes dans le contexte de la traçabilité et de la certification.
- ▮ L'animation d'un atelier sur la violence sexuelle et le conflit en Afrique, ayant pour objectif d'appuyer le savoir africain et de créer des occasions pour que les chercheurs et les praticiens africains travaillent en collaboration sur la question de la violence sexuelle (de concert avec l'Université Carleton et en collaboration avec la CIRGL).

Ce travail sera élaboré davantage en 2013.



Mineurs d'or artisanaux, Province Orientale, République démocratique du Congo. Crédit : PAC/Joanne Lebert

Soutenir les efforts de la société civile

En plus de collaborer avec la CIRGL, PAC appuie une coalition indépendante de la société civile qui œuvre dans le domaine des ressources naturelles et qui est constituée d'organisations des provinces du Kivu (en RDC), du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda – la COSOC-GL. Les membres de la coalition s'emploient à promouvoir le Pacte de la CIRGL et à réclamer de leurs propres gouvernements qu'ils respectent leurs engagements, particulièrement en ce qui concerne le suivi et la certification des minéraux susceptibles de susciter des conflits. Le CENADEP coordonne la coalition.

Plus récemment, PAC a appuyé la formation technique des membres de la COSOC-GL et d'autres organisations de la société civile partout dans la région; cette formation portait sur la conformité aux exigences de la CIRGL en matière de certification.

Les diamants de conflit constituent encore une menace mondiale

Les diamants de conflit constituent encore une menace mondiale

PAC a entrepris son travail sur la question des diamants de conflit en 1998; son rapport intitulé *Le cœur du problème : La Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine* a eu un impact majeur sur l'opinion publique et a concouru à la création du Processus de Kimberley (PK). Depuis lors, PAC a poursuivi ses recherches et le dialogue politique sur la question des ressources naturelles et du conflit, publiant plus de 30 rapports sur le secteur du diamant – une source inégalée de connaissances. PAC a contribué au lancement du PK et demeure aujourd'hui un acteur important dans sa mise en œuvre, qui participe aux travaux de quatre comités et coordonne la participation de la société civile au sein du PK.

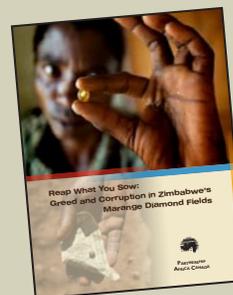
Depuis ses débuts en 2003, le Processus de Kimberley a évolué pour devenir un système de prévention des conflits ayant un potentiel considérable. Un système d'examen par les pairs a fourni au PK un cadre pour la surveillance de la mise en œuvre, et l'on a élaboré un guide pour les cas de non-conformité aux exigences minimales du PK. Pourtant, le système peine encore à mettre en pratique un suivi élémentaire des diamants dans les pays qui étaient les plus affectés par les diamants de conflit. La société civile soutient depuis longtemps que le PK devrait être beaucoup plus proactif en matière de surveillance des infractions et réprimer plus sévèrement le commerce illicite des diamants, tant dans les pays producteurs que dans les pays exportateurs et importateurs. Toutefois, au sein du PK, certains préfèrent se reposer sur leurs lauriers.

Réformer le Processus de Kimberley – Se tailler un avenir plus reluisant

Le PK a mis en branle un processus de réforme à la fin de 2011, créant un comité spécial où siège PAC. Occupant la présidence du PK en 2012, les É.-U. ont élaboré un ambitieux programme pour l'année, nettement axé sur la réforme. PAC et la coalition de la société civile l'ont accueilli favorablement, y voyant une possibilité que le PK adopte enfin des réformes incontournables telles que l'élargissement de la définition du « diamant de conflit » et la création d'un secrétariat du PK. Toutefois, dans le monde du PK, très sensible sur les plans commercial et politique, chacune des réformes semble menacer certains des intervenants. Après avoir beaucoup tergiversé, le comité de la réforme du PK est arrivé à présenter une proposition à la plénière du PK précisant que le Conseil mondial du diamant fournisse des services administratifs pour aider le PK à devenir plus efficace. La question de l'élargissement de la définition du « diamant de conflit » a toutefois amené à une impasse; on l'a remise à 2013, de même que d'autres éléments de la réforme, lorsque l'Afrique du Sud assumera la présidence.

Mise en application en Afrique occidentale

Dans le cadre des efforts en cours pour renforcer la conformité aux exigences minimales du PK en Afrique occidentale, PAC a organisé un atelier à Ouagadougou, en février 2012, pour les fonctionnaires des douanes et des représentants des ministères des Mines de quatre pays francophones – la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso. Le but de l'atelier était de discuter de la création et de la mise en œuvre d'une stratégie régionale pour s'attaquer à la contrebande des diamants. Parmi les participants se trouvaient des agents des douanes, des agents de police, des responsables du PK, des représentants de la société civile et un membre du Comité d'experts des Nations Unies sur la Côte d'Ivoire. La décision des participants de mieux collaborer, à l'échelle tant internationale que régionale, a été l'un des principaux résultats de la rencontre.



Cupidité et corruption au Zimbabwe

En novembre 2012, PAC publiait un rapport intitulé *Reap What You Sow : Greed and Corruption in Zimbabwe's Marange Diamond Fields*, dont la sortie coïncidait avec une importante conférence

à Victoria Falls, au Zimbabwe. Le rapport mettait l'accent sur le manque de transparence entourant les revenus tirés des diamants et sur les éventuelles conséquences négatives que cela pouvait avoir sur le tissu économique et politique du Zimbabwe. Il soulignait aussi la richesse inexplicée du ministre des Mines, Obert Mpofu, pour mettre en lumière la façon dont des initiés politiques et militaires s'enrichissent aux dépens du trésor public et du bien public. Le rapport a bénéficié d'une vaste couverture médiatique au Zimbabwe et à l'échelle internationale, et a forcé le ministre Mpofu à défendre sa gestion du secteur du diamant et sa richesse inexplicée. PAC continue d'appuyer ses partenaires du Zimbabwe dans leurs efforts pour entreprendre un suivi communautaire et des consultations avec le gouvernement sur l'amélioration de la gouvernance de cette ressource nationale très importante.



Tendre la main à l'industrie du diamant

- ▶ PAC a prononcé une allocution devant le Conseil mondial du diamant (WDC) à l'occasion de son assemblée annuelle à Vicence, en Italie, en mai 2012, et a réussi à convaincre le WDC d'appuyer les appels en faveur du changement de la définition des diamants de conflit. Cette modification élargirait la définition au-delà des violations des droits perpétrées par les mouvements rebelles afin d'inclure les violations par les acteurs des États et par les sociétés de sécurité privées, et rendrait le PK plus sensible aux futurs cas de violation.
- ▶ PAC a été invité à se joindre au comité des normes du Responsible Jewellery Council (RJC), et participe aux efforts visant à créer une chaîne de possession pour les diamants. Compte tenu des imperfections du système de garanties du WDC, les normes du RJC prévoient un audit indépendant des engagements des membres de l'industrie relativement aux origines et à la propriété de leurs diamants, et elles pourraient compléter les efforts du WDC et du PK pour accroître les responsabilités de l'industrie.
- ▶ On a demandé à PAC d'aider l'important négociant de diamants Martin Rapaport à élaborer un « engagement éthique en matière de diamants », une série d'engagements volontaires que peuvent prendre les consommateurs et les membres de l'industrie du diamant pour appuyer l'exploitation et le commerce des diamants libres de violence.
- ▶ Les Jewellers of America (JA) et la Diamond Manufacturers and Importers Association (DMIA) ont consulté PAC à propos de leur protocole de garanties relatif à l'origine des diamants, une initiative élaborée par des membres de l'industrie pour se sentir plus confortables (au-delà du certificat du PK), particulièrement dans le cas des diamants susceptibles de présenter des difficultés juridiques en raison de leur relation avec des personnes politiquement vulnérables figurant sur des listes de sanctions américaines.

Coalition de la société civile du PK

PAC continue de coordonner le travail de la coalition de la société civile du PK, qui réunit neuf OSC africaines dans sept pays (Guinée, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Liberia, Cameroun, RDC et Zimbabwe) et deux organisations en Allemagne et au Canada. La coalition participe aux réunions et aux groupes de travail du PK, et des membres individuels de la coalition soutiennent et surveillent la mise en œuvre du PK dans leurs régions et pays respectifs.

PAC a organisé une séance d'information spéciale pour les membres de la coalition à la veille de la plénière du PK de novembre 2012, à Washington. On a procédé en même temps à une évaluation indépendante du travail de la coalition. Ses conclusions ont été favorables, et on en a tiré une série de recommandations pour renforcer le travail de la coalition.



Aminata Kelly-Lamin (Network Movement for Justice and Development, Sierra Leone) de la Coalition de la société civile du PK lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion intersessions du PK, Washington, avec Eli Izhakoff, Président du Conseil mondial du diamant. Crédit: US KP Office

En décembre 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Résolution (A/RES/55/56) sur la nécessité de briser les liens entre le commerce des diamants bruts et les conflits armés. Plus tôt, en mai 2000, le gouvernement de l'Afrique du Sud avait convoqué une réunion à Kimberley pour discuter de la question des « diamants de conflit ». Cela a mené à une série de rencontres qu'on a nommée le « Processus de Kimberley » (PK). À la suite de 30 mois de négociations, le PK s'est entendu pour mettre en œuvre un mécanisme de réglementation : un système international de certification pour les diamants bruts appelé le Système de certification du Processus de Kimberley (SCPK). Ce système est entré en vigueur le 1er janvier 2003. PAC a participé à la première réunion à Kimberley et à toutes les réunions qui ont suivi.

Le SCPK est un mécanisme de certification de l'origine, qui requiert de ses membres qu'ils certifient les expéditions de diamants bruts qui quittent leurs frontières en tant que diamants « libres de conflit ». Les participants au PK ne peuvent faire le commerce de diamants bruts qu'avec d'autres participants du PK. En novembre 2012, le PK réunissait 54 participants, qui représentaient 80 pays, l'Union européenne et ses États membres ne comptant que pour un seul participant. Le PK comprend aussi des observateurs : le Conseil mondial du diamant (WDC), la Coalition de la société civile du PK, l'Initiative diamant et développement (DDI) et l'Association de pays africains producteurs de diamants (ADPA).

La transparence commence chez soi

Exigences de déclaration obligatoire au Canada

Publiez Ce Que Vous Payez – Canada a joué un rôle clé au sein d'une initiative novatrice sur la transparence au Canada. En septembre 2012, PCQVP – Canada, l'Association minière du Canada (AMC), l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs du Canada (ACPE) et le Revenue Watch Institute ont formé un groupe de travail dans le but d'élaborer un cadre pour la déclaration des paiements que font les sociétés pétrolières et minières canadiennes aux gouvernements tant au pays qu'à l'étranger.

Le Groupe de travail sur la transparence dans les industries extractives (GTTIE) s'est donné pour objectif de présenter une ébauche de ses recommandations avant juin 2013. Lorsqu'il aura terminé, le groupe de travail fera des recommandations en matière de politiques aux décideurs politiques fédéraux et/ou aux autorités de réglementation des valeurs mobilières provinciales en vue d'une adoption par le Canada d'exigences de déclaration obligatoire fondée sur le cadre.

Le groupe de travail a tenu des consultations avec des sociétés minières, des investisseurs, des gouvernements, des comptables, des juristes et des organisations de la société civile dans différentes villes du Canada. PCQVP-Canada a aussi accueilli la sensibilisation et l'appui des députés à l'égard de la transparence dans le cadre de diverses réunions et séances d'information. Pour accroître la sensibilisation générale à l'égard de la transparence, PCQVP-Canada a lancé un nouveau site Web, en octobre 2012. Ce site soutient l'intérêt grandissant de PCQVP-Canada pour les communications.

NOUVELLES DE DERNIÈRE MINUTE

En juin 2013, le premier ministre Stephen Harper annonçait que le Canada imposerait des exigences de déclaration obligatoire aux sociétés extractives canadiennes exerçant leurs activités tant au Canada qu'à l'étranger. Cette nouvelle très importante a été annoncée en même temps que l'Union européenne votait en faveur de nouvelles exigences de déclaration rigoureuses pour les sociétés extractives. Le Royaume-Uni et la France ont annoncé en mai qu'ils mettraient en œuvre l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives.

Un partenaire africain prend la parole lors d'un atelier du GTTIE à Vancouver

Gilbert Makore, de la Zimbabwe Environmental Law Association, aussi membre de PCQVP – Zimbabwe, a participé à un atelier du Groupe de travail sur la transparence dans les industries extractives, à Vancouver. Il a parlé de la façon dont les améliorations apportées à la transparence dans des pays tels que le Canada peuvent améliorer les conditions de vie des personnes qui vivent dans de nombreux États africains riches en ressources, où les gouvernements ont dilapidé les recettes tirées des ressources sous l'action de la corruption et de la mauvaise gestion. Le manque de reddition de comptes aux citoyens par le gouvernement contribue aux conflits de travail, à la suspicion et aux conflits liés à la mise en valeur des ressources, et peut entraîner l'adoption de politiques de nationalisation. Souvent, les conflits, les troubles et les demandes des citoyens sont dirigés vers l'entreprise plutôt que vers le gouvernement.

La divulgation accrue non seulement permettra aux citoyens d'obliger leurs gouvernements à rendre des comptes quant aux recettes qu'ils tirent des ressources, mais pourra aussi accroître la contribution du secteur des ressources à l'économie locale et améliorer la gestion fiscale en approfondissant l'examen des dépenses publiques. Gilbert Makore a fait valoir que bien que les sociétés ne soient pas responsables de la manière dont les gouvernements gèrent et dépensent les revenus, elles

contribuent, en limitant la divulgation, à la marginalisation des citoyens qui subissent les répercussions de leurs activités. Il a affirmé que la déclaration obligatoire aidera à faire la lumière sur les décisions que prennent les gouvernements et à faire en sorte que les citoyens obtiennent l'information dont ils ont besoin.



De gauche à droite : Kady Seguin, Directrice par intérim, PCQVP-Canada, Gilbert Makore, PCQVP – Zimbabwe, Claire Woodside, Directrice PCQVP-Canada

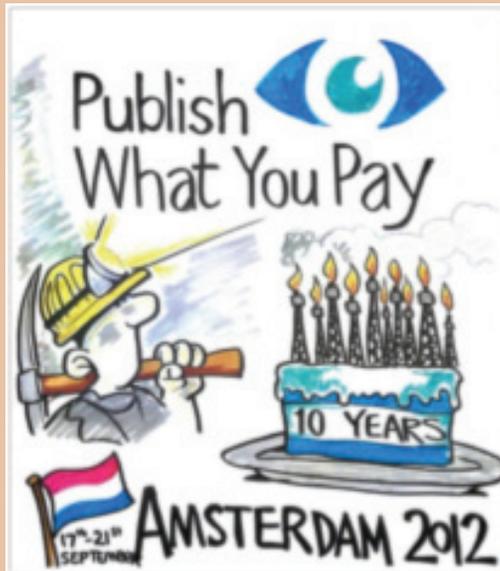
PCQVP-Canada – Le renforcement des capacités en Afrique

Le guide publié par PCQVP-Canada *Un regard sur la divulgation : Guide de PCQVP-Canada pour la recherche d'informations sur les sociétés minières publiques au Canada* a été présenté à une réunion de PCQVP de l'Afrique francophone, tenue à Dakar, au Sénégal, en juin 2012. En plus de prendre connaissance du guide, les participants ont pris part à un exercice collectif visant à trouver des idées pour l'utilisation de l'information divulguée par les sociétés canadiennes dans leurs travaux de recherche et de plaidoyer.

En septembre 2012, la coalition internationale PCQVP célébrait son 10e anniversaire à Amsterdam par une conférence d'une semaine entière, au cours de laquelle la coalition a présenté sa nouvelle stratégie 20/20. La conférence a fourni à PCQVP-Canada l'occasion de créer de nouveaux liens et d'établir des stratégies à la fois sur le travail relatif à la déclaration obligatoire au pays et sur les besoins futurs de la coalition en matière de renforcement des capacités. Les discussions au cours de la rencontre ont fait ressortir le besoin de poursuivre le travail de sensibilisation des acteurs de la société civile et des citoyens à l'égard des renseignements disponibles sur les sociétés extractives, et de trouver des manières d'utiliser ces renseignements pour promouvoir une meilleure reddition de comptes et la gestion responsable.



Kady Seguin (PCQVP-Canada) et Marc Ona, Secrétaire Exécutif de Brainforest et Coordonnateur National de la Coalition PCQVP-Gabon, lors de la réunion de PCQVP de l'Afrique francophone à Dakar, Sénégal.



Lors de la conférence d'Amsterdam, on a présenté *Un regard sur la divulgation* comme un élément d'un atelier sur la surveillance des contrats présenté par l'Institut de la Banque mondiale. Ce fut pour PCQVP-Canada une autre occasion de présenter le guide et de faire une démonstration en personne de la façon de trouver et d'utiliser les documents de divulgation sur les valeurs mobilières des sociétés canadiennes. D'autres ateliers sont prévus en Afrique en 2013.

La coalition internationale PCQVP a célébré son dixième anniversaire lors de sa conférence à Amsterdam en 2012



Publiez Ce Que Vous Payez CANADA

Publiez ce que vous payez (PCQVP) est une coalition internationale d'organisations non gouvernementales qui œuvre à faire en sorte que les sociétés d'extraction de ressources naturelles soient tenues de publier les paiements qu'elles versent à tous les gouvernements et toutes les autorités nationales. PCQVP vise à accroître la reddition de comptes à la population par les gouvernements ainsi que par les sociétés pétrolières, gazières et minières à l'égard de la gestion et de la répartition des revenus de l'industrie de l'extraction. Les sociétés extractives ont la responsabilité de divulguer les paiements qu'elles versent, de manière à ce que les citoyens puissent tenir leurs gouvernements responsables des revenus tirés des capitaux que gère le gouvernement au nom de ses citoyens.

La coalition Publiez ce que vous payez – Canada est hébergée par PAC.

Les finances de PAC – financement diversifié, programmes ciblés

| Revenus et dépenses pour l'exercice se terminant | Le 31 mars, 2013 | Le 31 mars, 2012 |
|---|------------------|------------------|
| Revenus | | |
| Affaires étrangères et Commerce international Canada | \$ 743,194 | \$ 608,439 |
| Centre de recherches pour le développement international (Canada) | 2,544 | |
| Irish Aid | 142,989 | 184,482 |
| Commerce extérieur et Coopération au Développement (Belgique) | 130,733 | 136,318 |
| Union européenne | 60,737 | |
| USAID/Tetra Tech ARD | 31,651 | 152,064 |
| Département fédéral des affaires étrangères (Suisse) | 20,436 | 13,273 |
| German Agency for International Cooperation (GTZ) | 17,971 | 2,602 |
| Public-Private Alliance (PPA)/Resolve (É.U.) | 113,017 | |
| Revenue Watch Institute (É.U.) | 70,274 | 69,629 |
| Humanity United (É.U.) | 5,844 | |
| Cordaid (Pays Bas) | 707 | 9,187 |
| Open Society Institute (É.U.) | | 24,862 |
| Autres ONG | | 4,883 |
| Autres contributions | 17,617 | 5,894 |
| Interêt | 4,349 | 4,547 |
| | <u>1,362,063</u> | <u>1,216,180</u> |
| Dépenses | | |
| Diamants de guerre | 361,894 | 531,097 |
| Minéraux de conflit | 884,840 | 483,795 |
| Transparence et imputabilité | 117,649 | 186,757 |
| Sécurité et droits de la personne | 3,372 | 4,201 |
| | <u>1,367,755</u> | <u>1,205,850</u> |
| (Insuffisance) Excédent des revenus par rapport aux dépenses | (5,692) | 10,330 |

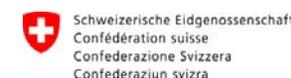
La version intégrale du rapport des vérificateurs van Berkom Professional Corporation est disponible auprès de Partenariat Afrique Canada.

Nous remercions nos donateurs!

PAC reçoit du financement de sources diverses, telles les gouvernements, les institutions et les organisations non-gouvernementales, et désire exprimer reconnaissance envers tous ces bailleurs de fonds. Nous ne pourrions entreprendre nos activités sans cet appui et nous remercions que nos réussites sont aussi celles de ceux qui nous appuient.



Public-Private Alliance for Responsible Minerals Trade (PPA)





Hon. Flora MacDonald
(Canada),
Présidente d'honneur

Conseil d'administration 2012



David
Kalete
(Ouganda),
président



Susan
Côté-Freeman
(Canada), vice-
présidente



Alex
Neve
(Canada),
secrétaire-
trésorier



Baudouin
Hamuli
Kabarhuza
(République
démocratique du
Congo)



Mario
Malouin
(Canada)



Charles
Mutasa
(Zimbabwe)



Mirabelle
Rodrigues
(Canada)



Mary
Rusimbi
(Tanzanie)



Marie-
Angélique
Savané
(Sénégal)



Rebecca
Tiessen
(Canada)

Personnel de PAC et Équipe de recherche 2012

Personnel de PAC



Bernard
Taylor,
directeur
général



Josée
Létourneau,
directrice –
finances et
administration



Joanne
Lebert,
directrice –
Programme
des Grands
Lacs



Alan
Martin,
directeur de
recherche
– ressources
naturelles



Kady
Seguin,
analyste des
politiques (aussi
directrice par
intérim, PCQVP-
Canada)



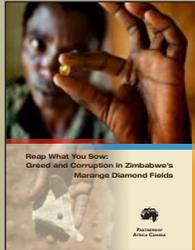
Claire
Woodside,
directrice -
Publiez Ce Que
Vous Payez-
Canada

Chercheurs et contractuels 2012

Shawn Blore • Ajay Garg • Rob Dunn • Anais Tobalagba • Gabriel Kamundala Byemba
• Victor Kangela • Stephen Turyahikayo • Stephen Winstanley • Samuel Begaa Yendjogi

Publications en 2012

Partenariat Afrique Canada



- ▶ Reap What Your Sow: Greed and Corruption in Zimbabwe's Marange Diamond Fields, novembre 2012
- ▶ Atelier sur l'application des règlements du Processus de Kimberley en Afrique de l'ouest, Ouagadougou, février 2012
- ▶ Autres facettes

On trouvera ces publications sur le site web de PAC à www.pacweb.org



Mineurs d'or artisanaux, Burundi. Crédit: PAC/Joanne Lebert

Publiez Ce Que Vous Payez-Canada



- ▶ APERIO

On trouvera les publications de PCQVP-Canada sur son site web à www.pwyp.ca

ISSN : 1493-0986



**PARTENARIAT
AFRIQUE CANADA**

331 rue Cooper, bureau 600
Ottawa, Ontario, K2P 0G5, Canada

Tel: +1-613-237-6768
Fax: +1-613-237-6530
www.pacweb.org